

Environnement | Programme REGARD : constatations et actions sur les micropolluants dans la métropole bordelaise



Initié par un appel à projet lancé en 2013 par le Ministère de l'Ecologie, l'Agence Française de l'eau pour la biodiversité et les Agences de l'eau ; le projet REGARD (REduction et Gestion des micropolluANTS sur la métRopole borDelaise) présentait ses premières conclusions à la Cité du Vin. L'objectif de ce projet : identifier la présence de substances dans l'eau de la métropole bordelaise depuis les sources émettrices (pluviale, domestique, industrielle et hospitalière) et leur impact sur le milieu aquatique du bassin.

Anne-Lise Jacquet vice-présidente de Bordeaux Métropole en charge de l'Eau et de l'Assainissement, Mélodie Chambolle, coordinatrice scientifique du consortium REGARD- LyRE Suez et Guillaume Choisy, directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne étaient présents ce mardi 25 juin au premier étage de la Cité du Vin pour conclure ce projet de quatre ans. S'achevant en 2019, REGARD s'intègre dans le Plan National Micropolluants 2016-2021. Après un diagnostic global sur l'eau de la métropole, le but de ce dernier est également d'aiguiller les collectivités dans leurs choix pour lutter contre cette pollution.

Caféine, aspirine, produits ménagers...

Les micropolluants, infimes rejets de différentes natures, se retrouvent dans les eaux usées et contaminent la biodiversité du bassin Adour-Garonne. Selon la réglementation, plus de 110 000 molécules sont considérées comme micropolluantes. Ces dernières comme le plastique, les détergeants et autres solvants et produits pétroliers sont présents dans les eaux usées d'origine industrielles. Mise en lumière également, la présence de traceurs de vie humaine prononcée au niveau des émetteurs d'eau brute : caféine et rejets de médicaments tels que l'acide salicylique, plus connu sous le nom d'aspirine. Les effluents hospitaliers sont également à souligner avec la présence d'antibiotiques spécifiques, d'anti-cancéreux et d'agents de contraste utilisés lors d'examens au sein des hôpitaux et rejetés sur place par les patients. Pour ce qui est des eaux domestiques, ces dernières révèlent parabènes issus de produits cosmétiques, détergeants et produits ménagers mais également du fipronil, pesticide utilisé pour traiter les animaux domestiques.



Couvrant un cinquième du territoire du Grand-Ouest, l'Agence de l'eau Adour-Garonne se penche depuis 1970 sur les enjeux environnementaux et sanitaires des bassins de l'Adour, de la Garonne, de la Dordogne et de la Charente. "Les projets sur un territoire de cette envergure ne peuvent se faire dans la rapidité, même si nous sommes tous d'accord sur le caractère urgent d'éveil des consciences. Des produits chimiques interdits depuis vingt ans se trouvent encore dans les eaux du bassin. Il faut vingt ou vingt-cinq ans pour constater l'effet d'un produit sur la bio-diversité et il faut aussi du temps pour la reconquérir. Ne pas se précipiter, envisager le problème plus en amont et continuer la prise de conscience, l'objectif est là." explique Guillaume Choisy, directeur de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Certains médicaments, pesticides ou encore composants plastiques restent toutefois réfractaires aux traitements en station d'épuration et polluent la biodiversité après le rejet de ces eaux dans la nature. Ne présentant pas tous les mêmes risques pour l'environnement, une hiérarchisation a été mise en place. Les molécules dérivées du glyphosate, le bisphénol A, le fipronil et le diclonéfac entres autres ; mais également les micropolluants métalliques tels que le cuivre, le cobalt, le chrome ou encore le zinc, se classent dans la trentaine de molécules à prioriser.

Expérimentation Familles Eau Défi

En parallèle des tests effectués durant le projet REGARD, l'expérimentation "Famille Eau Défi" a été mise en place. Près d'une cinquantaine de familles de la métropole bordelaise ont accepté de changer leurs habitudes pour mesurer l'impact que ce changement induisait sur leurs rejets quotidiens de micropolluants dans l'eau. "Chaque famille choisissait de changer un de ses produits utilisés dans la maison pour laver les sols ou encore pour les lessives, contre un produit écolabellisé, en changeant les doses ou encore en confectionnant des produits faits maison. Tout cela a été très bien accepté et on a assisté à un vrai engouement de la part des familles. La réduction à la source des micropolluants est significatif quand les habitudes de vie sont modifiées, même peu, et le changement entraîne le changement puisque la plupart des familles continuent encore aujourd'hui." se félicite Mélodie Chambolle, coordinatrice du programme REGARD et directrice du centre innovation LyRE-Suez.

Des gestes simples pour des actions concrètes

Ce sont, en moyenne 7,4 produits d'hygiène par personne qui sont utilisés dans les familles françaises. Réduire leur nombre, choisir des produits écolabellisés ou encore faits maisons sont de petits gestes simples à mettre en place au quotidien au sein du foyer. Les collectivités mènent des actions comme, par exemple, la gestion des espaces verts sans pesticide ou, expérimentée récemment, la dératisation mécanique. Anne-Lise Jacquet est maire d'Artigues-près-Bordeaux : "nous sommes à 30% de produits bios dans ma commune et nous voulons tendre vers les 50%. Les cantines fonctionnent en circuit court et cette politique va se généraliser à l'ensemble des établissements scolaires. La dynamique passe en priorité grâce à l'éducation des enfants et aux actions pédagogiques mises en place sur le territoire. Nous nous devons de regarder ce que l'on achète en toute conscience de manière à avoir un geste éco-citoyen, c'est comme cela que le changement sera impulsé auprès des laboratoires de recherche médicale et des industriels".

Aussi, il reste encore des solutions à planifier, comme un traitement alternatif des terrains de sport ou encore la modernisation des stations d'épuration. Mais les actions impulsées aujourd'hui se veulent motivantes pour la fin du programme REGARD : traitement des eaux pluviales à la source, filtre sur la rocade pour réduire les pollutions rejetées dans les cours d'eau avoisinants, souhait d' "écologisation" des pratiques des hôpitaux entendus par le CHU, livret de bonnes pratiques et conseils sur le site de Bordeaux Métropole... Si le bilan des micropolluants trouble les eaux de la région, l'avenir est prometteur sur le bassin.

Sabine Taverdet

Crédit Photo : Sabine T

Publié sur aqui.fr le 26/06/2019

[Url de cet article](#)